

Le 17 mars 2015



**CSFR - Comité pour
la Sauvegarde de
Fessenheim et de la
plaine du Rhin (*)**

16 chemin de la Croisette
67130 Fréconrupt
csfr-jj.rettig@sfr.fr



Stop Transports

Halte au Nucléaire (*)

46 rue des Voituriers
67130 Neuviller la Roche
sthn@free.fr



Stop Fessenheim (*)

13 rue Berthe Molly
68000 Colmar
stopfessenheim@gmail.com
www.stop-fessenheim.org



Collectif

**Les Citoyens Vigilants
des environs de
Fessenheim**

40 rue du Muguet
68320 Widensohlen
lucien.jenny@orange.fr



Alsace Nature (*)

Section du Haut-Rhin
1 rue de Thann
68200 Mulhouse
lacote@web.de
www.alsacenature.org



(*) membres du

LETTRE OUVERTE à Monsieur Thierry ROSSO Directeur du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de FESSENHEIM

Objet : Centrale nucléaire de Fessenheim

FESSENHEIM : Des manquements caractérisés qui imposent une mise en transparence publique de ce qui s'est réellement passé entre le 28 février et le 10 mars 2015.

Monsieur Rosso, vous avez failli !

Lors de la dernière réunion de la Commission Locale d'Information et de Surveillance de la Centrale Nucléaire de Fessenheim, ce 10 mars, lors des "points divers", vous avez évoqué brièvement l'incident du 28 février dernier et ses conséquences.

Selon vos dires, il s'agissait de la mise à l'arrêt du réacteur n°1 suite à un "un défaut d'étanchéité constaté sur une tuyauterie située en aval du condenseur, dans la salle des machines". Et à la suite de l'intervention, le réacteur n° 1 avait été recouplé au réseau le 7 mars. Dont acte.

Or, selon les déclarations recueillies par l'ASN (lettre de suite n° INSSN-STR-2015-0167 *), il semble que ce soit une quantité "**vraisemblablement supérieure à 100 m³**" qui se soit déversée dans la salle des machines avant qu'une action ne soit entreprise ! Selon ces mêmes déclarations, le déversement a été détecté par un agent de quart sur place. **Comment pouvez-vous expliquer qu'un tel volume d'eau, provenant d'une "fissure" sur une tuyauterie sous pression, n'ait pas donné lieu à une alarme immédiate ?** C'est d'autant plus incompréhensible, que la seconde rupture de ce même tuyau, 5 jours après, a déclenché une alarme d'évacuation...

Lors de l'incident, à 18h10, une alarme électrique s'est déclenchée sur une armoire électrique 125 V alimentant "des éléments importants pour la protection". Alarme qui aurait disparu à 21h03, semblerait-il sans que les employés n'aient investigué quoi que ce soit : il a été impossible de localiser l'endroit précis du boîtier électrique incriminé. Or, un "défaut d'isolement" constitue d'après la réglementation un "événement significatif". **Pourquoi avez-vous fait silence sur ce nouvel incident ? Comment pouvez-vous autoriser le redémarrage d'un réacteur nucléaire alors que des "éléments importants pour la protection" sont alimentés par un boîtier peut-être défectueux ?**

Lors de votre intervention devant la CLIS, vous avez reconnu que le 5 mars, après la réparation de la tuyauterie, lors de la remise en eau, cette même tuyauterie s'était à nouveau rompue à un endroit voisin. Et ce nouvel incident, sur lequel vous ne vous êtes pas étendu, a eu lieu en présence d'inspecteurs de l'Autorité de Sûreté Nucléaire venus inspecter le chantier de réparation. Nous avons appris que la partie fissurée était en cours d'analyse au service compétent d'EDF, et que vos services avaient annoncé à l'ASN que la ligne d'eau ne serait remise en service avant plusieurs semaines. **Comment pouvez-vous justifier d'avoir pris le risque de remettre en eau une tuyauterie sous pression alors que l'analyse de la première rupture était en cours ? Comment pouvez-vous justifier que vos services aient pu manquer à l'engagement donné à l'ASN, et ceci en leur présence ?**

L'Autorité de Sûreté Nucléaire, dans son rapport d'inspection (*), évoque un programme de travaux "qui n'est pas sous assurance qualité" ainsi qu'un "manque de rigueur dans le processus de traitement des écarts et la prise en compte du retour d'expérience".

Comment pouvez-vous encore, Monsieur le Directeur, évoquer la "culture de sûreté" alors que de tels manquements sont reconnus officiellement ?

Nous avons également appris que vos équipes n'ont pas donné suite à l'alarme d'évacuation de la salle des machines, le 5 mars, lors de la 2^{ème} rupture à 12h28. Habités aux essais mensuels programmés à 12h00, les salariés n'auraient pas imaginé qu'il pouvait s'agir – et c'était le cas – d'une véritable alerte. L'essai de sirène programmé n'avait-il pas eu lieu à 12h00 ce jeudi ? Aucun responsable ne s'est-il assuré du respect de la consigne d'évacuation ? Que se passerait-il si un véritable accident nucléaire venait à se produire un 1^{er} jeudi du mois ? **Le ridicule de cette situation, quelles qu'en soient les raisons, met pour nous en évidence une carence grave dans la conduite de la centrale.**

Monsieur le Directeur, vous avez failli !

- **Failli à votre devoir d'information**, que ce soit en direction du public ou de l'ASN.
- **Failli à votre devoir de sûreté**, en laissant redémarrer un réacteur, alors que les causes d'un incident n'étaient pas encore connues et en laissant vos agents ne pas respecter l'engagement pris vis-à-vis de l'ASN.
- **Failli à votre devoir de transparence**, en choisissant de minimiser ou de cacher certains éléments relatifs à cet incident.

La centrale de Fessenheim est, certes, emblématique pour tous. Mais il est mensonger de chercher à faire croire aux autorités, à la population, à nos dirigeants que cette centrale est sûre.

Le choix que vous avez fait de privilégier le fonctionnement de la centrale, aux dépens de la sûreté, la politique du "ça passe ou ça casse" qui semble être devenue la vôtre, font que la colère qui nous anime s'accompagne aujourd'hui d'un manque de confiance total dans les capacités d'EDF à gérer sereinement cette centrale vieillissante.

Certes, votre responsabilité est engagée ! Pour autant, cette mise en danger des populations et de l'avenir de notre Région nous devient insupportable !

Fessenheim est dangereuse, et chaque jour qui passe, elle l'est davantage.



Jean-Jacques RETTIG

Président du Comité pour la Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin

Rémi VERDET

Président de l'association Stop Transports Halte au Nucléaire

Aline BAUMANN

Présidente de l'association Stop Fessenheim

Lucien JENNY

Collectif Les Citoyens Vigilants des environs de Fessenheim

Jean-Paul LACOTE

Président de la fédération Alsace Nature – section Haut-Rhin

Contact presse :

- **André HATZ** Porte-parole de Stop Fessenheim
andre.hatz@wanadoo.fr tél. +33 6 82 02 69 79
- **Jean-Marie BROM** Porte-parole de Stop Transports – Halte au Nucléaire
jean-marie.brom@wanadoo.fr tél. +33 6 08 98 79 40

Notes : (*) lettre de suite n° INSSN-STR-2015-0167 téléchargeable sur :

<http://www.asn.fr/content/download/96015/689541/version/1/file/INSSN-STR-2015-0167.pdf>